

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2011 à 20 h 30

Le conseil municipal s'est réuni régulièrement ce neuf décembre deux mil onze à vingt heures trente minutes pour délibérer sur l'ordre du jour sous la présidence de Virginie BUTEAU, maire.

Présents : Bernard BLIN, Bernard BAZOT, Sarah DOMINGUEZ, Denis LAPROYE, Edith CAUMONT.

Excusés : Alain COPPIN, Emmanuel DEVOUARD, Yves FEDERSPIELD (procuration à Denis LAPROYE), Pascal KUCK (procuration à Virginie BUTEAU)

Absent : Serge VILLEDIEU

Délibération pour DCE 2010

La DCE 2010 ne pouvant être répartie en totalité en investissement, une répartition 1/3 en fonctionnement, 2/3 en investissement de voirie sera effectué.

Décision modificative

Il convient de prendre une décision modificative d'un montant de 0,50€ suite à un décalage de 0,44€ sur le calcul de nos annuités d'emprunt.

Délibération pour chemin de Neuvelle

La commune décide, en accord avec la commune de Corancy, de suivre les préconisations de l'enquête publique simplifiée puis de céder le chemin mitoyen à Monsieur Prache, propriétaire riverain.

Contrat et rémunération de l'agent recenseur

La dotation versée à la commune est de 535€, le conseil décide de financer un complément de 165€ afin de porter la rémunération de l'agent à 700€. Un contrat sera établi au nom de Mallorie Rollot qui assurera le recensement 2012.

Contrat de Sophie Esbelin

Madame le maire propose d'augmenter de 2H hebdomadaires le contrat de madame Esbelin Sophie, le conseil après en avoir délibéré, accepte cette proposition.

Demande de monsieur Gauthron gerald pour le chemin des Prenats

Suite à la demande de Monsieur Gauthron de goudronner le début du chemin des Prenats et après en avoir délibéré, le conseil s'oppose à cette demande. Un courrier de Monsieur Federspield (notre référent randonnée) apporte d'autres éléments de réflexion. Madame le maire précise, de plus, que la commune n'a aucune obligation d'entretien pour un chemin rural et fait remarquer que toutes ces informations étaient portées sur le certificat d'urbanisme délivré à l'occasion de l'acquisition de cette propriété par le demandeur.

Questions diverses

- Le tracteur subissant des pannes de plus en plus fréquentes, le conseil accepte de prévoir son renouvellement lors du prochain budget.
- Sera également prévue lors du prochain budget l'acquisition de 4 ou 5 illuminations de Noël.
- Le système d'allumage du projecteur de la salle des fêtes sera modifié.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne désirant plus prendre la parole, la séance est levée à 23h00

